





4

Une CFDT Cadres en appui de la CFDT et de ses organisations





Une CFDT Cadres en appui de la CFDT et de ses organisations

4.1. Le renforcement du lien avec les fédérations et unions régionales

4.1.1. Dans le contexte rénové de la structuration des régions, et dans les relations avec les fédérations, la CFDT Cadres cherchera à formaliser les relations au travers d'engagements réciproques entre l'union et les structures fédératives.

Commentaires :

- Plusieurs conventions de développement ont été formalisées avec des fédérations (FNCB, FEAE, Finances et FEP). Le Bn Cadres en a eu connaissance.
- Nous avons été sollicités pour le Bureau fédéral de la FNCB. Animation d'un atelier CFDT Cadres lors du congrès PSTE.
- Des conventions spécifiques ont été signées avec Interco, FGTE, PSTE, Santé-Sociaux, Auvergne-Rhône-Alpes pour des actions de formation, des mises à disposition de moyens, etc.
- Certains membres du Bureau national n'ont pas de vrai lien avec leur URI ou fédérations.

Perspectives :

- Convention de développement : une réunion collective de bilan a été envisagée. Qu'est-ce qui marche et ne marche pas ? Pourquoi pas les autres ?
- Identifier des indicateurs d'impact et de réalisation des actions ? Faut-il être proactif ? Avoir une stratégie ciblée de la CFDT Cadres pour porter l'offre ?
- Soutenir les URI et fédérations afin que les textes de congrès identifient les enjeux cadres.

4.2. Mieux se faire connaître des organisations, syndicats et section syndicales

4.2.1. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire de préciser les fonctions et missions des instances de la CFDT Cadres (Bureau national, Secrétariat national, Commissions cadres interprofessionnelles et fédérales). Cela pourra se concrétiser par une formalisation en début de mandat.

Commentaires : La session de début de mandat a été réalisée.

- Les sessions *Référents Cadres* permettent aussi de situer les missions de chacun. Le travail sur les statuts a également eu cette visée.
- Les nouveaux membres du Bureau national (en cours de mandature) ont bénéficié d'une rencontre avec le Secrétariat national ; une session a eu lieu en début de mandat pour les membres du Bureau national.

Perspectives :

- L'évolution des statuts favorisera une bonne compréhension.

4.2.2. Ainsi, nous étudierons, avec les structures fédératives, la possibilité d'une présence CFDT Cadres à chaque congrès.

Commentaires :

- Cette action a été réalisée chaque fois que possible et sollicitée. Cela permet des contacts précieux.
- Il était prévu une participation aux AG confédérales décentralisées de mi-mandat.

Perspectives : à poursuivre, c'est extrêmement important !

Un recensement précis des lieux d'intervention possible et une analyse d'opportunité seront proposés, co-construits et conduits avec les structures fédératives.

Commentaires :

- La CFDT Cadres a été présente dans les événements suivants (hors congrès) :
 - Le *Car Mil* de la région Centre.
 - Les *Entretiens de Strasbourg* avec Interco.
 - Le *salon BATIMAT*.
 - Conférence sur la mobilité (FGTE).
- Pas de recensement des opportunités (salons étudiants ? salon emplois ? conférences ?) ; pas de sollicitation des URI pour les salons CE par exemple.

4.2.3 La CFDT Cadres mettra en place pour les fédérations, les Unions régionales et les membres du Bureau national un espace internet dédié.

Commentaires :

- Un espace dédié aux membres du Bureau national cadres existe sur l'espace adhérent confédéral.
- Des lettres d'information aux URI et fédérations ont été adressées durant l'année 2020 (confinement) afin de rassembler différents éléments d'information.
- Pas de structuration de la communication en direction des URI et FD mais des envois systématiques des documents pour le Bureau national cadres en direction des SG, Responsable Cadres et Responsables Développement.

4.2.4. La CFDT Cadres répondra aux sollicitations des équipes en matière de développement et d'amélioration de notre représentativité chez les cadres.

Commentaires :

- Cette posture d'accompagnement a été mise en œuvre mais la CFDT Cadres se trouve fort peu sollicitée.
- Les formations *Imagin'Cadres* sont déployées ; des formateurs URI et fédérations ont été formés à l'animation du module.

Perspectives :

- Travailler sur la bonne complémentarité des structures (qui fait quoi !).

4.2.5. Notre soutien passera par l'animation de ces *Référents Cadres* ainsi que la recherche de référents dans les groupes ou secteurs où la prise en charge des cadres a parfois été négligée.

Commentaires :

- La formation référent cadres est opérationnelle sous les deux modes (en présence et à distance).
- La CFDT Cadres a répondu à toutes les demandes d'intervention des fédérations/URI dans l'animation des réseaux de référents.
- Il n'y a pas de réseau trans fédérations et URI des référents.

Perspectives :

- Pouvoir identifier une responsabilité *Référent Cadres* dans GASEL et permettre de croiser les réseaux fédérations et URI.
- Permettre dans GASEL à tout adhérent cadre d'identifier « son » responsable ou le Référent Cadres de proximité.

4.2.6. La CFDT Cadres poursuivra son travail de déclinaison des priorités confédérales et proposera un calendrier semestriel des sujets pouvant s'insérer dans la presse confédérale.

Commentaires :

- La couverture média (SH principalement) de l'activité de la CFDT Cadres a été constante et soutenue !
- La CFDT Cadres s'est mobilisée dans les priorités confédérales (Retraites, ANI cadres Télétravail, Fonctions publiques, TPE, etc.) ; la priorité cadres apparue au congrès de Rennes (amendement 14) et dans le plan de travail ne s'est pas traduite par des « commandes » ni des actions particulières.
- Des actions de communication ont été concertées (livre *Osez l'Alerte* par exemple, enquête KANTAR, représentativité).
- Le magazine confédéral a répercuté la transformation numérique de la Revue : peut-on aller plus loin ?

Perspectives :

- Comment faire évoluer la convention spéciale UCC/Confédération ? L'UCC a établi chaque année son bilan d'activités en retour de la convention. En faire un support de dialogue ?
- Intégrer le fait de l'existence (à partir de septembre 2021) d'un responsable de la politique confédérale en direction des cadres.

4.3 Renforcer la communication entre la CFDT Cadres et les structures fédératives

4.3.1. Le renforcement de la connaissance des outils de communication, une communication plus ouverte aux organisations, ainsi qu'une meilleure exploitation des réseaux sociaux seront mis en œuvre.

Commentaires :

- La CFDT Cadres a produit un catalogue papier de ses productions puis reformaté la page « publications » de son site web.
- La communication sur les réseaux sociaux s'est largement accrue durant la mandature ; notre site web et notre compte Twitter relaie les initiatives fédérales et régionales : cette fonction peut encore être intensifiée.
- Il existe des relais dans certaines fédérations (newsletter de la fédération des Finances par exemple).
- Il est aussi constaté que des syndicats relaient davantage que leur fédération.
- Des URI ont relayé les informations du Crefac.

Perspectives :

- Recenser les demandes de supports de communication ? Nécessité de toucher le réseau militant (présence dans les congrès, dans le catalogue confédéral).
- Développer une offre de service de personnalisation des supports.
- Étudier l'externalisation de la gestion des stocks.

4.4. La co-construction : une voie à privilégier

4.4.1 Durant la prochaine mandature, nous chercherons à accentuer ces coopérations formalisées avec les fédérations mais aussi les régions, dans une démarche d'engagements réciproques.

Commentaires :

- En matière de syndicalisation, des conventions ont été signées avec des fédérations ; les URI ont conventionné avec la Confédération pour l'expérimentation ACDC. Des conventions de mise à disposition pour des actions ciblées (syndicalisation, formation) ont également été établies.
- Des actions concertées ont lieu dans le domaine de la formation et de l'animation des réseaux de cadres.

4.4.2. Une présentation du plan de travail cadres, à destination des structures fédératives, avec le concours des membres du Bureau national sera proposée.

Commentaires :

- Peu de sollicitations en ce sens mais des interventions dans les bureaux fédéraux (FNCB, par exemple) et régionaux (Occitanie).

4.5. L'implication dans les groupes de travail confédéraux

4.5.1. La CFDT Cadres définira les éléments qu'elle souhaite voir traiter au sein du plan de travail confédéral.

Commentaires :

- Cette orientation n'a pas été mise en œuvre de façon explicite ; de la co construction a été faite au cas par cas, en réponse aux sollicitations confédérales (soit sur du revendicatif, soit sur des politiques ou campagnes ciblées). Le plan de travail confédéral prévoyait une action avec la CFDT Cadres sur le champ revendicatif. À défaut d'avoir été générale, elle a été ciblée (négociation encadrement négociation télétravail).

4.5.2 La CFDT Cadres fera régulièrement le point sur les objectifs, attentes de la confédération, sens de nos responsabilités et le temps consacré dans notre participation à ces organismes. Une synthèse des lieux et des participations sera produite. Elle permettra de préciser les attentes de chacun, la répartition des moyens, les actions à mettre en œuvre et les évolutions prévisibles.

Commentaires :

- Une participation active de la CFDT Cadres dans les groupes de travail confédéraux est à souligner ainsi que dans les équipes de négociation interprofessionnelle.
- Un bilan écrit annuel a été produit à destination de la confédération.

Perspectives :

- Articuler l'action avec le responsable de la politique en direction des cadres.

4.6. Une expertise sur le management au service des organisations

4.6.1. La montée en charge de l'outil CFDT qu'est le Crefac devra se concrétiser par la poursuite d'une offre de formation à destination des exécutifs d'organisations. D'autres publics pourraient aussi être définis en lien avec le secteur DOF confédéral. Des formations décentralisées pourront être proposées avec l'appui des membres du Bureau national.

Commentaires :

- La CFDT Cadres a été à l'écoute des besoins des organisations en matière de formation des responsables ; sa communication est adaptée à cet objectif.
- L'action du Crefac s'organise dans le cadre de la politique confédérale qui a été précisée.
- Des réflexions importantes sont en cours au niveau de la confédération, pour lesquelles la CFDT Cadres est intimement impliquée.
- Cela vient structurer la commande de formation.

Perspectives :

- Les nouveaux statuts de la CFDT Cadres identifient mieux sa possible contribution dans le domaine de la formation.

4.6.2. La Revue *Cadres* : il sera dorénavant possible aux adhérents de ne plus la recevoir systématiquement s'ils en font la demande.

Commentaires :

- Cette action a été mise en œuvre avec succès.
- De façon modeste mais réelle, des articles et des revues sont achetées en ligne !

Perspectives :

- L'abonnement papier des nouveaux adhérents pendant deux ans permet une fidélisation : ce sera poursuivi.
- Une évolution de la mise en ligne des articles (en amont de la parution papier) permet plus de réactivité à l'événement.
- Un travail sur la maquette papier est envisagé.
- Le renforcement du soutien technique est à mettre en place, voire un soutien marketing pour développer l'audience.

4.6.3. La participation à l'OdC sera renforcée pendant la mandature. Les travaux devront être mieux intégrés dans nos revendications et analyses.

Commentaires :

- Le soutien à l'OdC a été confirmé, y compris par un effort budgétaire afin d'accompagner des transformations (publication des actes). La période de crise sanitaire a mis à l'arrêt la plupart des projets qui se basent sur des travaux préparatoires de petits groupes.
- Membres du Bureau national cadres associés.

4.7. Mieux valoriser notre action internationale

4.7.1. Le questionnement de notre participation ne doit pas être tabou et il nous faut porter le sens que nous accordons à ces activités dans les exécutifs de ces organisations. Un recensement exhaustif sera réalisé et un bilan des actions sera conduit avec le Bureau national. Nous continuerons à faire participer nos membres du Bureau national et à inviter régulièrement nos partenaires internationaux.

Commentaires :

- Nous avons impliqué quelques membres du Bureau national dans des travaux et projets de EUROCADRES et de UNI-Europa.
- Nous avons soutenu des projets portés par des confrères syndicats européens ainsi que des projets de recherche (IMT Atlantique, COST FABER).
- Des campagnes de EUROCADRES et de UNI ont été relayées par nos médias.
- Nous avons fait le choix de confirmer notre engagement au niveau EUROCADRES (et d'accroître le lien avec la FGMM notamment) et d'assumer la présidence du comité CADRES de UNI-Europa (lien avec F3C, FBA, PSTE notamment) ; notre cotisation a été revue.

Perspectives :

- Développer les articulations entre CFDT Cadres et FD les plus concernées par EUROCADRES et UNI Europa Cadres.
- Produire une note d'information régulière (périodicité à définir) sur les enjeux et actions cadres au niveau européen.